

## *Le comportement démographique des voyageurs sous le régime français\**

par Hubert CHARBONNEAU, Bertrand DESJARDINS et Pierre BEAUCHAMP\*\*

On a maintes fois reproché aux principaux travaux de démographie historique de négliger les nomades. Les monographies paroissiales, basées sur l'exploitation des registres paroissiaux et sur la reconstitution des familles, concernent essentiellement les effectifs sédentaires. Cette insuffisance tient à la fois au cadre restreint des villages étudiés et à la difficulté de rassembler les informations sur les individus ou les familles migrantes. Comme beaucoup de disciplines, la démographie est limitée par ses sources et l'absence de renseignements interdit souvent le progrès des connaissances. Mais les lacunes des sources, si elles doivent inciter à la prudence, n'impliquent pas nécessairement qu'il faille renoncer à toute étude des populations migratoires.

Dans son étude pionnière sur la population du Québec ancien<sup>1</sup>, J. Henripin a relevé le fait que le Dictionnaire Tanguay<sup>2</sup> vaut davantage pour les familles sédentaires que pour celles qui changeaient fréquemment de paroisse. Les généalogistes savent d'ailleurs combien les déplacements des individus augmentent considérablement les difficultés de leurs recherches. Plus le changement de domicile s'exerce sur une grande distance, plus l'obstacle s'amplifie généralement. Dans ces conditions, qu'il s'agisse des légendaires *coureurs de bois*, dont les activités (désordonnées) reflètent l'anarchie des origines du commerce des fourrures, ou des *voyageurs*, professionnels de la traite dont les absences de la colonie étaient souvent fort longues, ou enfin des *engagés*, employés pour de plus courtes périodes à la manœuvre des canots, l'étude des individus qui sillonnaient les vastes étendues à l'ouest de Montréal (les « Pays-d'en-Haut ») pose à l'analyste un défi vraiment redoutable.

\* Texte revu et corrigé d'une communication présentée à l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada à Fredericton le 2 juin 1977. Cet article n'aurait pu être rédigé sans le concours financier du Conseil des Arts du Canada (Programme Killam), du Ministère de l'Éducation du Québec (Programme F.C.A.C.) et de l'Université de Montréal (Programme CAFIR). Les auteurs désirent remercier Carmen Bellerose et Antonio Bisson pour leur collaboration.

\*\* Programme de recherche en démographie historique, département de démographie, Université de Montréal.

<sup>1</sup> Jacques HENRIPIN, *La population canadienne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, 129 p.

<sup>2</sup> Cyprien TANGUAY, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, E. Sénécal, 7 vol., 1871-1890.

La reconstitution de la population canadienne, en cours au Département de démographie de l'Université de Montréal<sup>3</sup>, devrait permettre d'étudier avec succès les migrants qui se sont déplacés à l'intérieur des basses-terres du St-Laurent. Il sera sans doute possible d'évaluer, tôt ou tard, ne serait-ce que par défaut, le nombre de ceux qui sont retournés en France ou partis pour l'Ouest. Mais les dossiers des individus qui ont quitté le Québec, à un moment ou l'autre de leur existence, seront forcément imparfaits, soit en raison de la difficulté de retrouver quelqu'un dans les innombrables archives françaises, soit à cause de l'insuffisance des documents des Pays-d'en-Haut.

Pour l'instant, nous nous contenterons d'exploiter l'œuvre d'un généalogiste qui a su incorporer des renseignements sur les départs pour l'Ouest lors de la constitution de ses dossiers individuels ou familiaux: il s'agit du répertoire généalogique et bio-bibliographique d'Archange Godbout<sup>4</sup>. En raison de la perspective longitudinale adoptée dans cette œuvre, il nous paraît possible de jeter quelques lueurs sur le comportement démographique de ceux qui voyageaient, malgré les lacunes des sources. Un premier essai, à cet égard, a déjà été tenté par H. Charbonneau dans *Vie et mort de nos ancêtres*<sup>5</sup>.

Nous insisterons en premier lieu sur le caractère de nos données. Nous examinerons les qualités et défauts des informations apportées par Godbout, afin de faciliter l'interprétation de nos résultats. Nous nous intéresserons ensuite aux origines et destinations des voyageurs avant de comparer leur nuptialité et leur fécondité à celles de l'ensemble de la population.

## CRITIQUE DES DONNÉES.

### LE RÉPERTOIRE DE GODBOUT

*Nos ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle* constitue un véritable recueil encyclopédique sur les premiers Canadiens. Tous les immigrants et tous leurs fils et petit-fils ayant fondé une famille avant 1700, font l'objet d'un commentaire biographique précis et richement documenté<sup>6</sup>. À la suite de la rubri-

<sup>3</sup> Voir à ce sujet: Jacques LÉGARE, André LAROSE et Raymond ROY, «Reconstitution de la population canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle: méthodes et bilan d'une recherche», *Recherches sociographiques*, XIV (3) (sept.-déc., 1973), pp. 383-400. Cet article est également paru en anglais, dans une version abrégée revue par les auteurs, sous le titre: «Reconstitution of the XVIIth Century Canadian Population: an Overview of a Research Program», *Historical Methods Newsletter*, 9(1) (déc. 1975): p. 1-8.

<sup>4</sup> Archange GODBOUT, «Nos ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle», dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, 1951-53, 447-544; 1953-55, 443-536; 1955-57; 377-489; 1957-59, 381-440; 1959-60, 275-354; 1965, 145-181.

<sup>5</sup> Hubert CHARBONNEAU, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 171-173; les résultats de Charbonneau coïncident assez bien avec ceux de Louise Dechêne qui s'est aussi penchée sur la question dans *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1974, p. 217-229.

<sup>6</sup> Pour une critique approfondie de cette œuvre, on consultera: H. CHARBONNEAU, *op. cit.*

que concernant chaque père de famille, s'ajoute un bref résumé des événements relatifs à chacun de ses enfants. On retrouve ainsi la vision longitudinale, chère aux spécialistes de la démographie historique et qui consiste à suivre les individus depuis leur naissance jusqu'à leur décès. Mais l'œuvre du « père Archange » reste inachevée, du moins sous forme imprimée. Ayant adopté l'ordre alphabétique des noms de famille, la publication s'arrête subitement à Brassard.

En exploitant systématiquement ce répertoire, H. Charbonneau en a tiré 585 fiches de famille représentant environ un huitième des familles formées au Canada durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un échantillon aussi satisfaisant que représentatif. Certes, Godbout a ignoré une importante proportion de familles, dont la plupart n'ont pas fait souche au Canada et que Charbonneau a pu identifier grâce au Dictionnaire Tanguay. Mais nous avons été en mesure de vérifier que ces familles ne contenaient qu'un nombre tout à fait négligeable de voyageurs. Nos résultats ne sont, par conséquent, aucunement entachés par les lacunes de l'ouvrage de Godbout.

#### LES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS SUR LES VOYAGEURS.

Pour édifier son monumental répertoire, Godbout a manifestement consulté des masses considérables de documents d'archives de même qu'un grand nombre d'ouvrages imprimés. Dans la liste qu'il reproduit au début de son travail, il n'est nécessairement pas très explicite sur les manuscrits qu'il a pu dépouiller. La lecture de son œuvre nous convainc cependant assez vite de l'ampleur de ses investigations.

Au contraire de la plupart des anciens généalogistes, Godbout ne s'est pas contenté de reproduire les seuls renseignements provenant des actes de baptême, mariage et sépulture. Il s'est intéressé à tous les événements marquants de la vie des individus. C'est pourquoi il n'a pas hésité à signaler les allées et venues de ces hommes qui sillonnaient en canot les immensités nord-américaines. À cette fin, il a pu consulter systématiquement le « Répertoire des engagements pour l'ouest » dressé par E.-Z. Massicotte et publié par les Archives du Québec ; mais il semble que le généalogiste n'ait exploité que le rapport de 1929-30, limité aux départs antérieurs à 1746<sup>7</sup>. Pour cette seule série, nous pouvons estimer à un peu plus de 6 000 le nombre de mentions individuelles et à près de 3 000 le nombre de voyageurs différents, ce qui correspond à une moyenne de deux mentions de départ par voyageur approximativement.

D'autre part, Godbout a consulté les greffes des notaires et plusieurs autres sources manuscrites ou imprimées. À vrai dire, il a pu recueillir, au hasard de ses longues années de recherches, des informations disséminées ici et là et se rapportant aux personnes qui fréquentaient les Pays-d'en-Haut. L'exploitation des registres paroissiaux des postes de traite (Dé-

<sup>7</sup> E.-Z. MASSICOTTE, « Répertoire des engagements pour l'ouest conservés dans les archives judiciaires de Montréal (1670-1745) », *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1929-30*, p. 191-466.

troit, Kaskakia...) lui a, entre autres, apporté beaucoup de renseignements à cet égard.

Au cours de nos compilations, nous avons pu fixer à environ 30% la proportion de voyageurs identifiés comme tels par Godbout mais qui n'apparaissent jamais dans le répertoire de Massicotte. Cette forte proportion, si elle montre l'étendue des recherches de Godbout, ne représente cependant qu'une fraction des lacunes des archives judiciaires de Montréal. Il est certain que de nombreux voyageurs ont échappé à la vigilance du généalogiste, mais il n'est malheureusement pas possible d'en fixer ici l'importance relative. Toutefois, nos objectifs n'exigent aucunement que la majorité des voyageurs soient ici repérés.

#### LIMITES DE L'ÉCHANTILLON.

En constituant notre échantillon, nous avons relevé comme voyageur tout homme paraissant s'être rendu au moins une fois à l'ouest de Montréal aux fins de la traite des fourrures. Cette définition assez large inclut les individus qui n'étaient pas des voyageurs au sens strict du terme. Comme nous sommes sûrs que nos données pèchent par défaut, ce procédé a l'avantage de limiter quelque peu l'insuffisance des sources; cependant il faut bien voir qu'il confond les traitants de carrière et la main d'œuvre saisonnière, alors que cette dernière présente beaucoup moins d'intérêt pour une étude comme la nôtre.

Dans un article paru récemment dans *Histoire sociale*<sup>8</sup>, Fernand Ouellet affirme que les données publiées par H. Charbonneau dans *Vie et mort de nos ancêtres*, à propos des voyageurs, souffrent d'inconsistance à cause des lacunes inhérentes aux documents de base. Qu'il y ait des lacunes, cela est incontestable certes, mais nous croyons que Ouellet exagère grandement la portée des lacunes, puisqu'il n'a pas vu que Charbonneau a produit des analyses longitudinales et non pas transversales<sup>9</sup>. Il ne saurait être question, évidemment, de dresser le mouvement annuel ou décennal des départs à partir du répertoire de Massicotte.

L'intérêt de la perspective longitudinale consiste à ramener les événements à l'échelle de la vie complète des individus plutôt qu'à celle du

<sup>8</sup> Fernand OUELLET, « Dualité économique et changement technologique au Québec (1760-1790) », *Histoire sociale — Social History*, vol. IX, n° 18 (novembre 1976): 295.

<sup>9</sup> F. Ouellet fait dire à Charbonneau qu'il n'y a eu que 58 départs de voyageurs pour la décennie 1690-99, soit 5,8 par an. En fait, le répertoire donne un chiffre plus élevé soit 218 pour ces dix années. Mais ce qui importe ici, c'est plutôt que ces 58 voyageurs (tableau 47 de la page 172 de *Vie et mort de nos ancêtres*) auxquels il est ainsi fait allusion, n'ont jamais pu aller dans l'Ouest à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puisqu'ils sont tous nés entre 1690 et 1700. Qui sont-ils alors? Ce sont, parmi les garçons nés au cours de la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle et ayant survécu jusqu'à l'âge de 20 ans, ceux qui sont allés dans les Pays-d'en-Haut au moins une fois au cours de leur existence. De plus, comme Charbonneau travaille sur un échantillon équivalant à environ 15% de la population totale, ce sont les nombres relatifs, et non les nombres absolus, qu'il faut prendre en considération dans son ouvrage. Ce qui compte, au tableau 47 de *Vie et mort de nos ancêtres*, c'est qu'au moins 18% des garçons nés au Canada à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, se sont rendus au moins une fois dans l'Ouest au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

moment (l'année ou la décennie). Vu sous cet angle, le répertoire de Massicotte décuple d'intérêt. Il en va de même, a fortiori, pour celui de Godbout. La probabilité, pour un individu, de ne jamais apparaître dans les documents comme ayant circulé dans l'ouest est infiniment plus faible que celle de ne pas apparaître au cours d'une année donnée. Cette probabilité est presque nulle pour les voyageurs de carrière qui ont accompli des nombreux voyages; elle est beaucoup plus forte pour tous ceux qui n'ont fait qu'un voyage, ce qui réduit par contre la part de la main d'œuvre saisonnière dans notre échantillon. De même, les voyageurs morts jeunes risquent plus de demeurer inconnus, en moyenne, que ceux qui ont connu une grande longévité.

Ainsi, nos résultats constituent des valeurs minimales qu'il n'est guère possible de corriger pour le moment. Mais comme le nombre de voyageurs identifiés représente une forte proportion satisfaisante des hommes du Régime français, ainsi que nous allons le voir ci-dessous, il serait dommage de renoncer à tout calcul.

### ORIGINE ET DESTINATION DES VOYAGEURS

#### PROPORTION DE VOYAGEURS SELON LE GOUVERNEMENT DE NAISSANCE

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons affirmer avec certitude (tableau I) qu'au moins 16,4% des adultes de sexe masculin de l'époque se sont livrés à la traite des fourrures. Comme nos sources portent sur les déplacements à l'ouest de Montréal, une distinction régionale s'impose: la proportion minimale atteint alors plus de 30% des individus nés dans les gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières, ce qui est considérable. Les individus nés dans le gouvernement de Québec ont pu pour leur part adopter une vie de nomade hors du champ de notre observation, et il faut par conséquent se garder de conclure trop hâtivement dans leur cas.

Tableau 1. — PROPORTION DE VOYAGEURS POUR 100 GARÇONS NÉS DANS LA PÉRIODE 1640-1719 ET AYANT ATTEINT 15 ANS, SELON LE GOUVERNEMENT DE NAISSANCE.

		GOUVERNEMENT				
		Montréal	Trois-Rivières	Québec	Inconnu	Ensemble
Voyageurs	Nombres					
	— absolus	118	34	49	35	236
	— relatifs	50,0	14,4	20,8	14,8	100,0
Ensemble des garçons ayant atteint 15 ans	Nombres					
	— absolus	373	110	742	213	1488
	— relatifs	25,9	7,7	51,6	14,8	100,0
Nombre de voyageurs pour 100 garçons ayant atteint 15 ans		31,6	30,9	6,6	16,4	16,4

Tableau II. — PROPORTION DE VOYAGEURS PARMIS LES GARÇONS AYANT ATTEINT 15 ANS SELON LA DÉCENNIE DE NAISSANCE.

	GROUPE DE GÉNÉRATIONS							Total
	1640-59	1660-69	1670-79	1680-89	1690-99	1700-09	1710-19	
Voyageurs	10	21	24	29	52	66	34	236
Garçons ayant atteint 15 ans	45	100	215	223	337	337	181	1438
Proportion %	22,2	21,0	11,2	13,0	15,4 <sup>a</sup>	19,6 <sup>a</sup>	18,8 <sup>a</sup>	16,4

(a) Godbout n'ayant pas utilisé les contrats d'engagement postérieurs à 1745, on se doit de corriger les proportions pour ces générations ; en supposant que l'âge au premier engagement connu est resté constant tout au long de la période, les proportions deviennent alors respectivement égales à 15,8, 20,8 et 23,1.

#### PROPORTION DE VOYAGEURS SELON LA GÉNÉRATION.

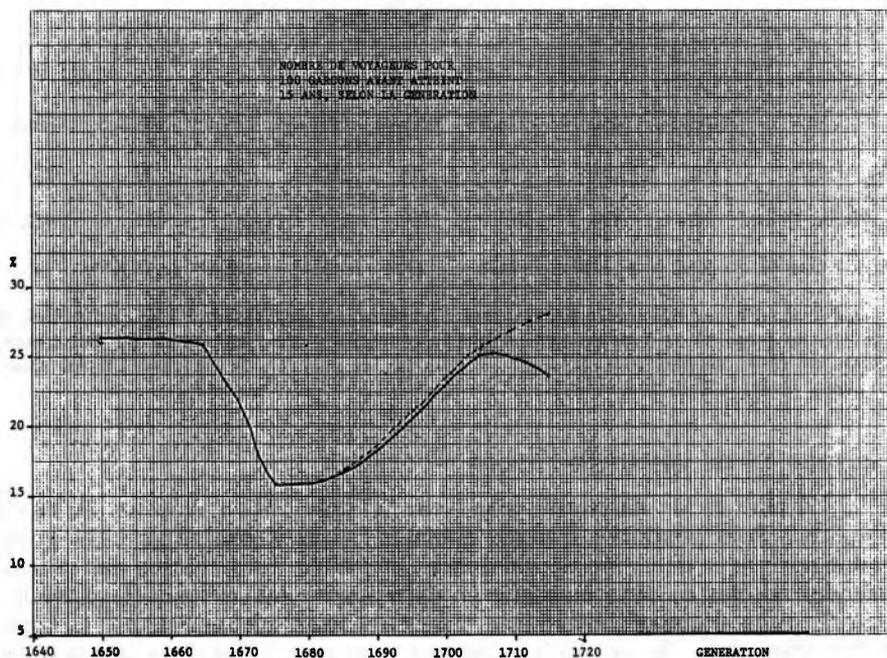
La période de naissance joue-t-elle un rôle dans l'adoption de la vie nomade ? Pour répondre à cette question, nous avons réparti les voyageurs selon leur décennie de naissance, et évalué dans chaque cas la fraction des adultes de sexe masculin qu'ils représentent (tableau II). L'évolution de cette fraction à travers le temps est mise en lumière par la figure 1. La retombée de la proportion des voyageurs dans les générations 1710-1719 est suspecte, et provient probablement de la nature des sources : les contrats d'engagement postérieurs à 1745 n'ayant pas été dépouillés, une plus forte proportion des voyageurs des générations plus tardives ont dû nous échapper. L'examen de la distribution de l'âge auquel chaque voyageur a été identifié comme tel (figure 2) confirme cette hypothèse : s'il est rare qu'on identifie un voyageur après qu'il ait atteint 30 ou 35 ans, la moyenne s'établit tout de même à 26 ans et la médiane à 24 ans. Par conséquent une partie des individus n'ont pas été sous observation assez longtemps pour qu'on les reconnaisse comme voyageurs, et l'on doit tenir compte de ce fait dans le calcul des proportions se rapportant aux générations de la fin de la période étudiée. On obtient alors de nouvelles proportions, plus réalistes, mentionnées dans la note du Tableau II et représentées en trait pointillé sur la figure 1.

Quant au creux de la courbe correspondant aux générations nées en 1675-1684, il est difficile de faire la part entre une diminution véritable du phénomène et une accentuation du camouflage des départs suite à l'attitude réprobatrice des autorités face à la vie nomade. Mais ce dernier facteur étant nettement atténué par la perspective longitudinale, il est possible que cette variation ait une signification réelle.

#### FAMILLE DE VOYAGEURS

La nature de nos données, centrées sur les familles, permet d'aborder une question intéressante, celle de la concentration familiale du phénomène. Si on examine le nombre de frères voyageurs par famille (tableau

Figure 1



III), on constate que 41% d'entre elles en ont plusieurs; en fait une famille qui compte au moins un voyageur en a en moyenne 1,8 dans ses rangs. De plus, 42% des chefs de famille qui se sont livrés à la traite ont au moins un de leurs fils qui voyage, ce qui ne se retrouve que pour 32% de l'ensemble des chefs de famille<sup>10</sup>. Il y a donc attirance manifeste chez certaines familles pour la traite des fourrures, en plus d'une transmission de père en fils de l'habitude. Louise Dechène a également relevé cette concentration familiale du phénomène, qu'elle a même étendue aux familles élargies<sup>11</sup>.

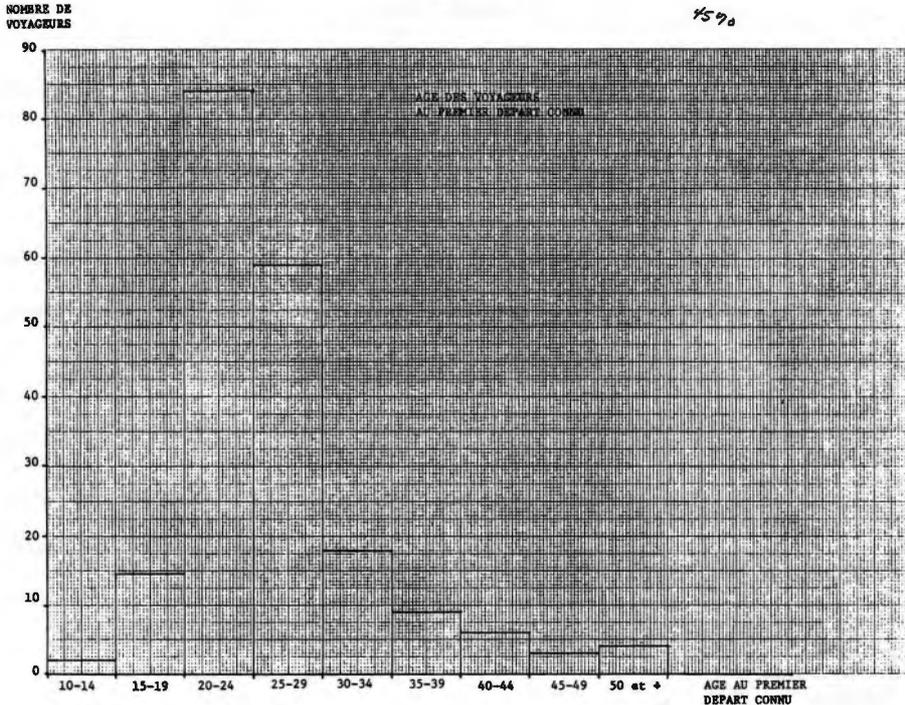
Tableau III. — NOMBRE DE FRÈRES VOYAGEURS PAR FAMILLE.

Nombre de frères voyageurs par famille	Nombre de familles		Nombre total de voyageurs
	Absolu	relatif	
1	79	59,0	79
2	23	17,2	46
3	20	14,9	60
4	9	6,7	36
5	3	2,2	15
Ensemble	134	100,0	236

<sup>10</sup> Cette compilation ne porte que sur les familles de l'ouest de la colonie, pour tenir compte des différences régionales mentionnées plus haut dans l'habitude de voyager.

<sup>11</sup> Louise DECHÈNE, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 222-223.

Figure 2



### INFLUENCE DU RANG DE NAISSANCE

Dans la même veine, il nous a paru intéressant de vérifier l'hypothèse selon laquelle le mode de vie des individus pouvait être influencé par leur rang parmi les garçons atteignant l'âge adulte. Comme la proportion d'individus qui voyagent varie selon la période de naissance, nous nous sommes limités à la décennie 1700-1709. On constate alors (tableau IV) que la proportion des voyageurs a tendance à augmenter selon le rang, celle correspondant aux rangs 5 et plus portant sur des nombres trop petits pour être significative. Dans ces circonstances, on peut conclure que l'habitude de voyager était plus le propre des cadets que des aînés; la chose est d'autant plus vraisemblable que ces derniers

Table IV. — PROPORTION DE VOYAGEURS SELON LE RANG PARMIS LES GARÇONS NÉS DANS LA DÉCENNIE 1700-1709 ET AYANT ATTEINT 15 ANS.

Rang	1	2	3	4	5+	Total
Voyageurs	11	16	23	12	4	66
Garçons ayant atteint 15 ans	90	85	78	51	33	337
Proportion (%)	12,2	18,8	29,5	23,5	12,1	19,6

Tableau V: DISTRIBUTION DES PREMIERS LIEUX D'ENGAGEMENT CONNUS  
DES VOYAGEURS.

LIEUX	EFFECTIFS
Détoit	44
Lac Érié	1
Rivière St-Joseph	1
Ouiatanon	1
Fort PontChartrain	1
Miamis	1
<i>Le Détoit</i>	49
Michillimakinac	29
Fort Ste-Anne	1
Michipicoton	2
Faministigoya	1
Chagouamigon	2
Les Sioux	4
Poste Nepigon	1
<i>Michillimakinac</i>	40
<i>Les Outaouais</i>	28
Illinois	9
Kaskaskias	3
Rivière Mississipi	3
Cahokias	1
Poste de Vincennes	1
<i>Illinois</i>	17
<i>Baie d'Hudson</i>	5
Nouvelle-Orléans	1
Rivière Mobile	3
<i>Nouvelle-Orléans</i>	4
<i>Lac Ontario</i>	2
<i>Orange (Albany)</i>	2
<i>Inconnu</i>	89
<i>Ensemble</i>	236

étaient sûrement plus susceptibles d'aider leur père dans l'exploitation familiale ou encore d'assumer la responsabilité des plus jeunes en cas de décès du père.

#### LIEUX DE DESTINATION

Comme Godbout associe dans plus de deux cas sur trois une destination ou un lieu de séjour aux individus qu'il identifie comme voyageurs,

il nous est possible de fournir des indications sur les endroits de prédilection pour la traite des fourrures. Nous avons effectué au tableau V certains regroupements, inspirés d'un ouvrage de Marcel Trudel<sup>12</sup>.

La région que l'on retrouve la plus souvent mentionnée est celle du Lac Érié et du Détroit, dans laquelle sont inclus les postes immédiatement au sud et qui dépendraient, selon Trudel, de Détroit (il faut cependant préciser que la distinction avec les Illinois n'est pas très précise).

Le deuxième lieu en ordre d'importance est la région de Michillimacinac, qui couvre, avec les postes qui en relèvent, toute la région du Lac Supérieur et du nord des lacs Michigan et Huron. Suivent les Outaouais: les Français désignaient sous cette appellation toute la région qui s'étend du nord-est du lac Supérieur au nord du Lac Ontario. Enfin, les Illinois, région adjacente à celle du Détroit, la Baie d'Hudson, la Nouvelle-Orléans, Albany et le Lac Ontario complètent le tableau.

On remarque que presque tous les lieux mentionnés ci-haut sont relativement très éloignés de Montréal. On doit cependant se garder d'en tirer une conclusion pour l'ensemble des déplacements vers l'Ouest pour les deux raisons suivantes: a) les voyages les plus courts risquaient probablement plus d'échapper à l'enregistrement, nécessitant moins de ressources et de temps; b) certains voyageurs nous sont connus grâce à l'enregistrement d'événements les concernant dans les registres des postes éloignés.

Néanmoins ces données nous incitent à croire que la traite des fourrures était susceptible d'influencer nettement le profil démographique de ceux qui se déplaçaient ainsi sur de telles distances.

## PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES VOYAGEURS

### NUPTIALITÉ

Le rôle de la vie nomade semble avoir été important, si on se fie aux données des Tableaux VI et VII qui résument les renseignements disponibles sur la nuptialité des 236 individus identifiés comme voyageurs. La plus faible proportion de ceux qui se mariaient au moins une fois, 71,6% en regard de 81,4%, est délicate à interpréter, puisqu'elle est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs impossible à distinguer précisément: a) mortalité différentielle liée au mode vie aventureux des nomades; b) émigration définitive hors du champ de l'observation; c) grande fréquence d'unions libres des voyageurs avec les indigènes.

<sup>12</sup> Marcel TRUDEL, *Initiation à la Nouvelle-France: Histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, 323 p.

Tableau VI: PROPORTION DE CEUX QUI SE SONT MARIÉS AU MOINS UNE FOIS ET ÂGE MOYEN ET ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE DES VOYAGEURS ET DE L'ENSEMBLE DES GARÇONS AYANT ATTEINT 15 ANS.

	<i>Voyageurs</i>	<i>Ensemble</i>
Proportion de ceux qui se sont mariés au moins une fois	71,6%	81,4%
Age moyen au premier mariage	29,2 ans	26,2 ans
Age médian au premier mariage	26,8 ans	25,1 ans

Tableau VII: DISTRIBUTION DE L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE DES VOYAGEURS ET DE L'ENSEMBLE DES GARÇONS AYANT ATTEINT 15 ANS.

<i>Age au premier mariage</i>	<i>Voyageurs</i>	<i>Ensemble</i>
Moins de 20 ans	0,6%	2,2%
20-24 ans	25,9%	36,6%
25-29 ans	31,0%	36,9%
30-34 ans	22,2%	15,5%
35-39 ans	11,7%	6,6%
40-44 ans	5,3%	1,8%
45 ans et plus	2,3%	0,4%
Ensemble	100,0%	100,0%

Cependant l'examen des renseignements sur l'âge au premier mariage des voyageurs par rapport à celui de l'ensemble des individus confirme l'impression qui se dégage de la fréquence des premiers mariages. Les voyageurs se marient en général plus tard, et par conséquent la traite des fourrures constituait en quelque sorte un frein au mariage.

De plus, nous avons la preuve que parmi les voyageurs qui se sont mariés, au moins le tiers ont continué à voyager après leur mariage.

Ce phénomène, par son ampleur, rend plus probable encore l'influence de la traite des fourrures sur le profil démographique. Absents du domicile conjugal durant d'assez longues périodes, les voyageurs auraient-ils appartenu, par exemple, à des unions moins fécondes que la moyenne ?

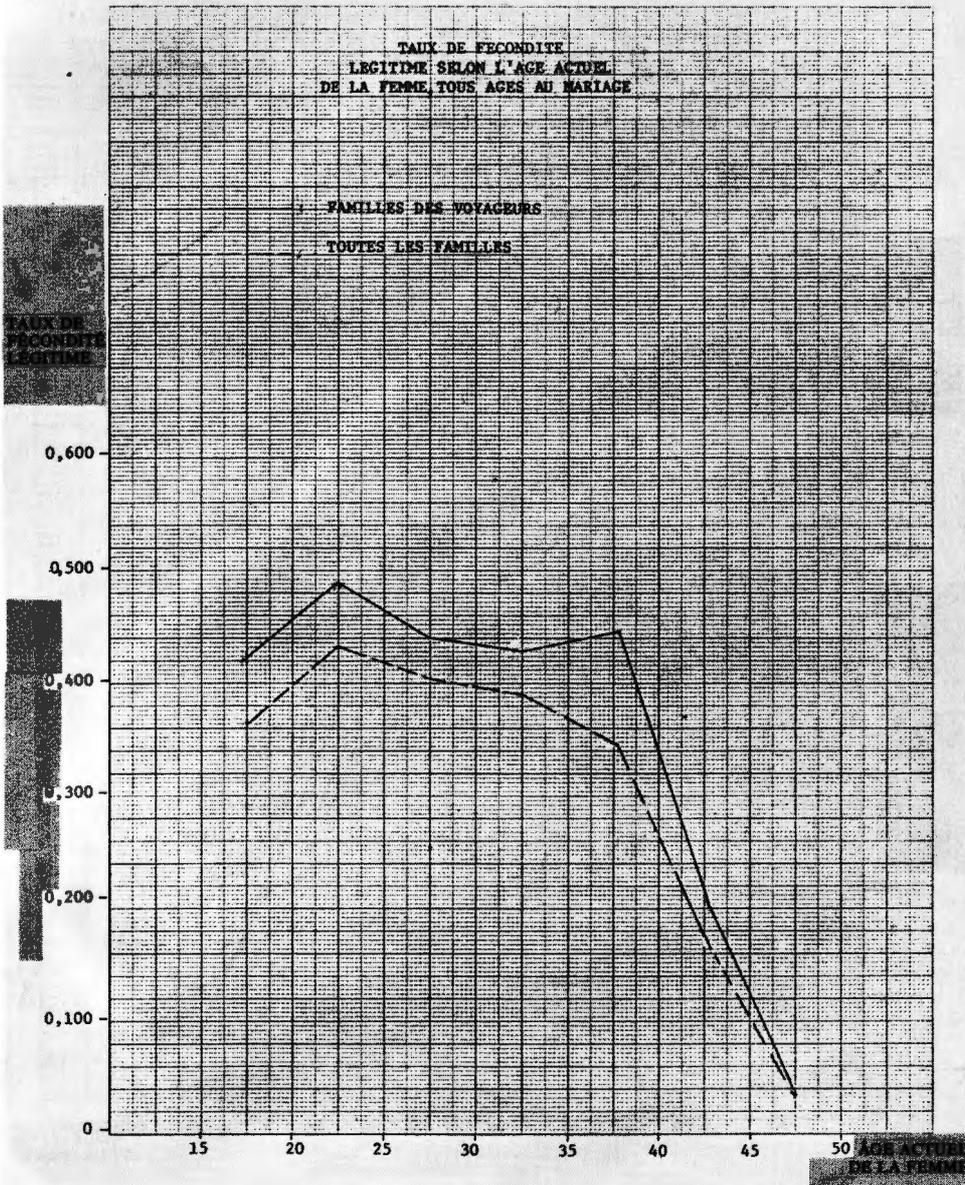
#### FÉCONDITÉ

Notre étude de la fécondité des voyageurs repose sur un petit nombre de familles puisque nous ne possédons les renseignements nécessaires que pour les individus mariés au XVII<sup>e</sup> siècle. Notre échantillon comprend néanmoins 66 hommes, ayant contracté un total de 82 mariages. En premier lieu, signalons que leurs familles comptent en moyenne 6,8 enfants connus, alors que la moyenne de l'ensemble n'est que 6,2 enfants. On doit cependant se garder d'y voir la preuve d'une différence

dans le comportement des voyageurs en matière de fécondité, car la dimension finale des familles fait aussi intervenir la durée moyenne des unions.

On se doit de calculer des taux de fécondité selon l'âge au mariage et l'âge actuel de la femme, pour avoir une vision satisfaisante du phéno-

Figure 3



mène. Les taux relatifs aux unions des voyageurs sont donnés au tableau VIII et aux figures 3 et 4. On constate que la forme des courbes ne varie pas de façon significative selon que l'on représente les voyageurs ou l'ensemble, celles des voyageurs se situant toujours au-dessus de celles de l'ensemble, indépendamment de l'âge au mariage. Ces résultats ont de quoi étonner car ils se révèlent contraires à ce qu'on aurait pu prévoir. La

Figure 4

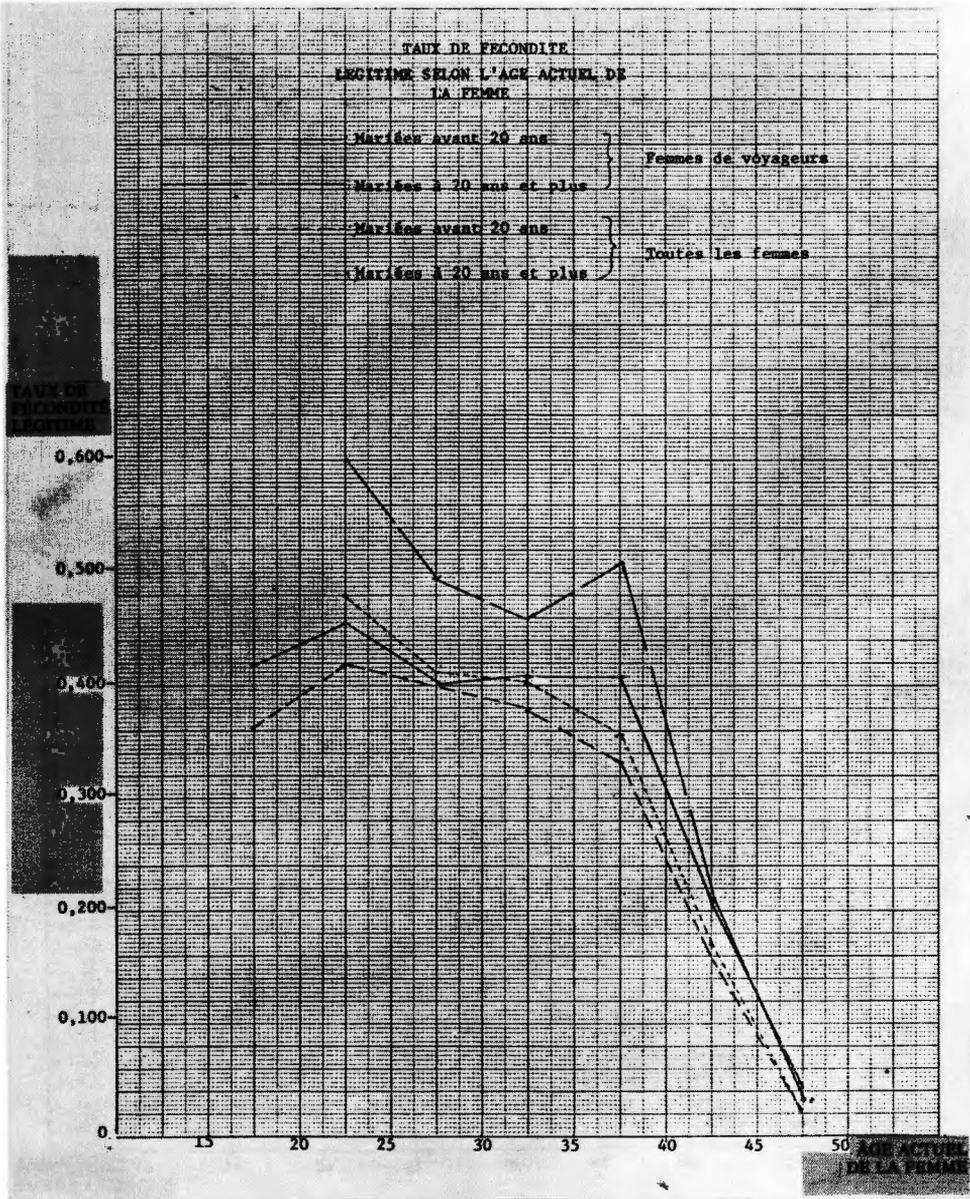


Tableau VIII: TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME SELON L'ÂGE ACTUEL ET L'ÂGE AU MARIAGE DE LA FEMME: FAMILLES DES VOYAGEURS ET ENSEMBLE DES FAMILLES <sup>(a)</sup>

Âge au mariage de la femme	Âge actuel de la femme						
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
<b>Voyageurs</b>							
10-19 ans	0,414	0,453	0,400	0,407	0,406	0,193	0,032
20 ans et plus	—	0,597	0,490	0,455	0,504	0,208	0,023
Tous âges	0,414	0,484	0,435	0,420	0,444	0,199	0,028
<b>Ensemble</b>							
10-19 ans	0,359	0,418	0,397	0,377	0,329	0,154	0,023
20 ans et plus	—	0,475	0,408	0,399	0,356	0,173	0,017
Tous âges	0,359	0,429	0,401	0,386	0,342	0,164	0,020

<sup>a</sup> Calculés sur des données non corrigées, ces taux n'ont de valeur qu'à des fins comparatives.

vie nomade, loin de diminuer la fécondité par le biais d'absences prolongées, semble être caractérisée par une fécondité plus élevée. Mais l'absence de lien entre les séparations occasionnelles des conjoints et la fécondité a déjà été constatée ailleurs pour d'autres types d'activité nomade, la navigation par exemple. Il serait toutefois téméraire de conclure trop rapidement à l'existence d'un lien entre les aptitudes physiques et la fécondité.

## CONCLUSION

L'importance des migrations temporaires ou définitives vers l'Ouest est manifestement considérable, si on en juge par la fraction des hommes que ces mouvements ont impliqués. Malheureusement, l'état des sources ne permet pas d'entretenir l'illusion d'analyses aussi approfondies pour les voyageurs que pour leurs contemporains sédentaires. En dépit de leur modestie, nos résultats ont une certaine portée: ils prouvent que des travaux précis sont possibles sur un sujet trop peu abordé. C'est pourquoi nous n'avons pas renoncé, au Programme de recherche en démographie historique, à produire un jour des estimations élaborées, en particulier sur ces individus qui ne sont jamais revenus de leurs pérégrinations vers les Pays-d'en-Haut.